Rapport final du projet national d'évaluation comparative DPC RAM (2025–2026)

Le rapport a été produit par le sous-comité de l'évaluation comparative du Groupe de travail sur la préservation numérique de l'ABRC : Kenton Good, Sarah Lake, James MacGregor, Y. G. Rancourt, Julie Shi et Amanda Tomé.

25 NOVEMBRE 2026



Le rapport est distribué avec une licence Attribution – Utilisation non commerciale 4.0 International

www.carl-abrc.ca

CARL ABRC
CANADIAN ASSOCIATION OF RESEARCH LIBRARIES
ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE DU CANADA

Table des matières

Résumé **3**
Objectifs 3
Méthodologie 3
Résultats 3
Prochaines étapes 4
Introduction **5**
Méthodologie **5**
Initiation du projet 5
Conception du projet 6
Participation au projet 6
Collecte de données 7
Analyse des données 7
Contraintes et limites 7
Aperçu de DPC-RAM **8**
Section d'information générale 8
Capacités 12
Thèmes principaux **17**
Prochaines étapes **23**
Conclusion **24**
Remerciements **24**
Annexes **25**
Annexe 1 : Membres du sous-comité 25
Annexe 2 : Ressources créées 25
Annexe 3 : Résultats du lancement 25

Résumé

Objectifs

En 2025, un sous-comité du Groupe de travail sur la préservation numérique de l'ABRC (GTPN) a été créé pour planifier un exercice national d'évaluation comparative utilisant le modèle d'évaluation rapide (RAM) de la Digital Preservation Coalition (DPC). L'objectif du projet était de brosser un portrait national des capacités de préservation numérique au Canada et d'identifier les domaines à développer davantage au sein de la communauté canadienne de la préservation numérique.

Méthodologie

Les données ont été collectées d'octobre 2025 à juin 2026 en deux phases : une phase pilote ouverte aux établissements membres de l'ABRC, et une phase communautaire élargie ouverte aux organisations à travers le Canada. Les participants ont réalisé une évaluation DPC RAM et ont soumis les résultats anonymement. En tout, 47 soumissions (37 en anglais et 10 en français) ont été reçues d'organisations de tailles variées. Les soumissions tendent vers la présentation d'un aperçu de la préservation numérique du point de vue des bibliothèques et des archives.

Résultats

Dans l'ensemble, les réponses suggèrent que les organisations canadiennes ont une forte conscience de l'importance de la préservation numérique et sont activement engagées dans la communauté de la préservation numérique. Cependant, de nombreux programmes font face à des contraintes de capacité importantes et développent encore les politiques, la documentation, l'infrastructure et les processus systématiques nécessaires pour atteindre le niveau de maturité souhaité.

Le domaine le plus fort dans l'ensemble est l'engagement communautaire (F), presque tous les répondants déclarant un engagement actif avec la communauté de la préservation numérique. D'autres domaines relativement bien notés sont les bases légales (C), les ressources informatiques (D), ainsi que la recherche et l'accès (K). Les réponses montrent que les droits et responsabilités juridiques et éthiques sont généralement bien compris et gérés, que la plupart des organisations ont accès à un certain support informatique pour les activités de préservation numérique, et que la plupart disposent d'au moins des mécanismes d'accès de base en place. Quant à la viabilité de l'organisation (A), la plupart des répondants indiquent que la haute direction de leur organisation est consciente de l'importance de la préservation numérique, bien qu'un soutien accru soit généralement nécessaire.

Quelques défis récurrents apparaissent dans de nombreux domaines d'évaluation. Un manque généralisé de ressources (temps, personnel, budget) allouées à la préservation numérique est commun dans l'ensemble des réponses. De nombreux répondants identifient également la nécessité de créer, examiner, mettre à jour ou développer davantage des politiques, procédures, flux de travail et autres documents pour soutenir les activités de préservation numérique. Les répondants indiquent que, bien que des processus existent dans leur organisation pour de nombreux aspects de la préservation numérique, ils ne sont pas systématiquement développés ou appliqués.

Les domaines avec les notes moyennes les plus basses sont l'amélioration continue (E), qui inclut l'évaluation et la définition des objectifs, et la politique et la stratégie (B), cette dernière présentant le plus grand écart moyen entre les niveaux actuels et cibles. De nombreux répondants indiquent qu'ils n'avaient jamais entrepris d'évaluation formelle avant cet exercice. Enfin, dans les domaines juridique et éthique (C), ainsi que des capacités de recherche et d'accès (K), de nombreux répondants indiquent la nécessité d'améliorer l'accessibilité de leurs collections.

Prochaines étapes

Parallèlement à la publication de ce rapport, le GTPN de l'ABRC organise des appels communautaires bilingues pour discuter des résultats avec la communauté canadienne de la préservation numérique, recueillir des avis sur la planification des futurs exercices d'évaluation comparative et déterminer comment l'ABRC peut répondre aux besoins identifiés par les organisations dans leurs évaluations.

Introduction

Ce rapport présente les conclusions du projet national d'évaluation comparative DPC RAM (Digital Preservation Coalition Rapid Assessment Model), mené par le Groupe de travail sur la préservation numérique (GTPN) de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). Il offre un aperçu du contexte et de la méthodologie du projet, incluant la conception, la participation, la collecte et l'analyse des données, ainsi que les contraintes et limites rencontrées. Le rapport présente également une ventilation des réponses à la section information générale du DPC RAM, ainsi qu'une analyse des moyennes des capacités et des thèmes clés identifiés dans les soumissions. Enfin, le rapport suggère les prochaines étapes.

Méthodologie

Initiation du projet

L'idée d'un exercice national d'évaluation comparative pour la préservation numérique a émergé lors du Sommet @Risk North 3 2024 : Sauvegarde du patrimoine numérique canadien[1], un évènement visant à comprendre les défis et les lacunes actuels auxquels la communauté de la préservation numérique est confrontée au Canada. Le rapport du sommet a recommandé de réaliser un exercice national d'évaluation comparative utilisant le modèle d'évaluation rapide (RAM) de la Digital Preservation Coalition (DPC) pour mieux comprendre l'état des activités de préservation numérique parmi les organisations canadiennes[2].

L'objectif du projet était de brosser un portrait national des capacités de préservation numérique au Canada. Le projet visait à offrir aux organisations participantes l'occasion d'évaluer leurs propres pratiques de préservation numérique tout en établissant un jeu de données commun pouvant être utilisé pour identifier les tendances, les forces, les lacunes et les domaines nécessitant un développement ultérieur au sein de la communauté canadienne de la préservation numérique.

Un sous-comité du GTPN a été créé pour superviser la planification et la mise en œuvre du projet. Lors de la phase initiale de planification, le sous-comité a identifié DPC RAM comme cadre d'évaluation approprié et a élaboré une approche pour piloter le projet avant d'élargir la participation à la communauté canadienne au sens large.

[1] Programme du sommet @Risk North 3, Gatineau, Québec, 21-22 novembre 2024. https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2024/11/@Risk-North-3-Program-2024-as-of-Nov-18.pdf
[2] Rapport du sommet @Risk North 3, Gatineau, Québec, 21-22 novembre 2024. https://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2025/03/@RiskNorth3_Report_Feb2025_FR.pdf.

Conception du projet

Pour accompagner les participants tout au long du processus d'évaluation, le sous-comité a élaboré un éventail de ressources, incluant des directives de soumission, un guide de mise en place, des exemples d'évaluations complétées, ainsi qu'un aperçu du DPC RAM fourni par la Digital Preservation Coalition (DPC). Reconnaissant le contexte bilingue du Canada, toutes les ressources du projet ont été traduites et mises à disposition en anglais et en français.

En plus des ressources, le sous-comité a organisé des évènements de lancement en français et en anglais, tant pour la phase pilote que pour la phase communautaire au sens large. Les évènements de lancement ont été suivis de plages horaires, permettant aux personnes intéressées de participer de discuter du DPC RAM et de poser des questions sur le projet.

Le projet était structuré en deux phases. La phase pilote était ouverte aux établissements membres de l'ABRC et visait à tester l'approche, les ressources et les processus du projet. La phase communautaire élargie a ensuite ouvert la participation aux organisations au Canada ayant un programme de préservation numérique. La définition d'un programme de préservation numérique était intentionnellement large afin d'encourager la participation d'organisations à différents stades de développement, y compris celles qui commençaient tout juste à établir des pratiques de préservation numérique ainsi que celles disposant de programmes matures et établis.

Dans le cadre du processus pilote de planification, le sous-comité a également élaboré un plan de communication pour promouvoir le projet et encourager la participation. Le plan a identifié un éventail de communautés et de réseaux professionnels susceptibles d'être intéressés par le projet, notamment les archives, bibliothèques, musées, galeries, listes de diffusion pertinentes et groupes professionnels régionaux.

Participation au projet

La participation au projet était entièrement volontaire. Les organisations étaient encouragées à utiliser les ressources développées par le sous-comité pour soutenir leurs propres évaluations DPC RAM, qu'elles choisissent ou non de partager leurs résultats de l'évaluation comparative dans le cadre du projet national.

Cette approche visait à réduire les obstacles à la participation et à garantir que les ressources du projet puissent bénéficier à la communauté élargie de la préservation numérique, tout en permettant aux organisations de déterminer dans quelle mesure elles souhaitaient participer à l'initiative nationale d'évaluation.

Collecte de données

Les données ont été collectées d'octobre 2025 à juin 2026, incluant la phase pilote et la phase communautaire élargie. Dans le cadre de la phase pilote, les établissements membres de l'ABRC ont testé la méthodologie du projet, les ressources de soutien, l'approche de communication et le processus de collecte de données. Les retours et l'expérience du projet pilote ont nourri le lancement ultérieur de la phase communautaire élargie.

Les participants ont réalisé une évaluation DPC RAM en utilisant les modèles anonymisés DPC RAM du projet et ont soumis les résultats anonymement via Nextcloud, soutenu par l'Alliance de recherche numérique du Canada et hébergé à l'Université Simon Fraser en Colombie-Britannique. Cela a permis de garantir que toutes les soumissions restent au Canada.

Analyse des données

Une fois la date limite de soumission passée, les résultats actuels et cibles pour chaque capacité étaient saisis dans un tableau regroupé par chaque capacité DPC RAM. Le nombre de fois où un niveau cible apparaît dans la colonne actuelle et dans la colonne cible a été calculé. Un résumé pour chaque niveau actuel et niveau cible a été complété pour chaque soumission DPC RAM. Les résumés ont ensuite été examinés et les thèmes clés qui en ont émergé, enregistrés. Ce processus a été réalisé pour les 11 capacités.

Un processus similaire a été mis en œuvre pour analyser la section information générale de la soumission. Des fourchettes ont été définies pour le nombre d'employés et le nombre de téraoctets (To) des collections évaluées. Pour le nombre d'employés, les fourchettes étaient petites (1-19), moyennes (20-49) et grandes (50+). Les résultats reflètent le nombre d'établissements relevant de chacune de ces catégories. La même approche a été utilisée pour la taille des collections.

Pour les autres domaines, type d'organisation, type de contenu évalué, période utilisée pour les niveaux cibles et région, chaque réponse était comptée. Comme de nombreuses organisations ont saisi plusieurs réponses pour le type d'organisation, le type de contenu évalué, ces résultats n'ont pas un rapport 1:1 avec le nombre de soumissions.

Contraintes et limites

Bien que le processus ait généralement été fluide, il existait certaines limites et contraintes associées au projet. La question régionale a été introduite pour la phase communautaire au sens large, donc aucune donnée n'est disponible pour la phase 1 du projet. Certains participants ont utilisé la feuille RAM DPC fournie par le DPC et

non la version modifiée créée par le sous-comité du projet. Cela signifiait que la région n'était pas également fournie pour ces soumissions.

Une autre limite tenait à la capacité d'atteindre des organisations situées au-delà des secteurs généralement associés aux activités de préservation numérique. Bien que le sous-comité ait eu des contacts pour les archives, bibliothèques et dépôts de données, atteindre les musées, galeries et organisations privées engagées dans le travail de préservation numérique s'est avéré plus difficile. Ainsi, les soumissions tendent vers une vue d'ensemble de la préservation numérique du point de vue des bibliothèques et des archives.

Aperçu de DPC-RAM

Le DPC RAM comporte 11 capacités couvrant des domaines clés de la préservation numérique. Celles-ci sont divisées en 6 capacités stratégiques, qui « décrivent la manière dont une organisation est structurée pour gérer les activités de préservation numérique (telles que les ressources, la politique ou l'assistance)[3] », et 5 capacités pratiques, qui « qui décrivent les processus de préservation mis en place au sein d'une organisation (tels que l'acquisition, la préservation du train de bits ou l'accès)[4] ». Chaque capacité est évaluée sur une échelle de 0 à 4, 0 indiquant une connaissance minimale de la zone, et 4 lorsque l'organisation travaille à un niveau optimal.

Section d'information générale

Cette section fournit une ventilation des résultats pour la section information générale du DPC RAM. Elle comprend la ventilation par nombre d'employés, type d'organisation, type de contenu évalué, nombre de téraoctets évalués, échéancier utilisé pour les niveaux cibles, ainsi que la répartition régionale.

La majorité des participants disposent de programmes de préservation numérique soutenus par une petite équipe. Cela présente une corrélation positive avec les réponses citant la capacité du personnel comme un besoin d'améliorer les programmes de préservation numérique.

[3] Grille d'évaluation rapide de la Digital Preservation Coalition (DPC RAM). Traduction française. doi.org/10.7207/dpcram24-03-fr, p. 5
[4] Grille d'évaluation rapide de la Digital Preservation Coalition (DPC RAM). Traduction française. doi.org/10.7207/dpcram24-03-fr, p. 5

Taille de l'organisation	Résultats
Petite (1-19)	28
Moyenne (20-49)	1
Grande (50+)	9
Non fourni	9

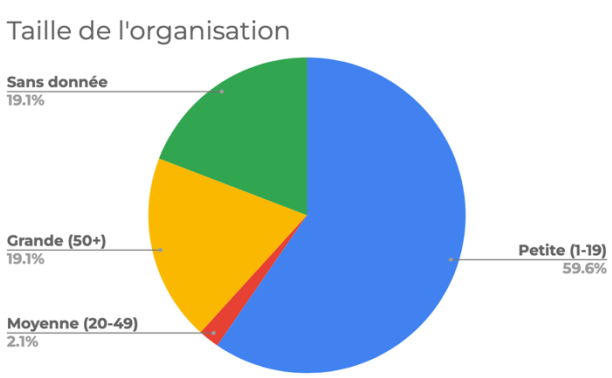

Figure 1 : Taille de l'organisation

En tout, 10 soumissions ont reçu deux réponses ou plus dans le domaine de type d'organisation.

Le nombre de fois où une soumission a vu plus d'un type d'institution listé dans cette catégorie donne un aperçu de la complexité de la préservation numérique au Canada.

Type d'organisation	Résultats
Archives	20
Bibliothèque	21
Enseignement supérieur	15
Musée	2
Dépôt de données	2
Institution gouvernementale	2
Collection d'art	1
Non fourni	1

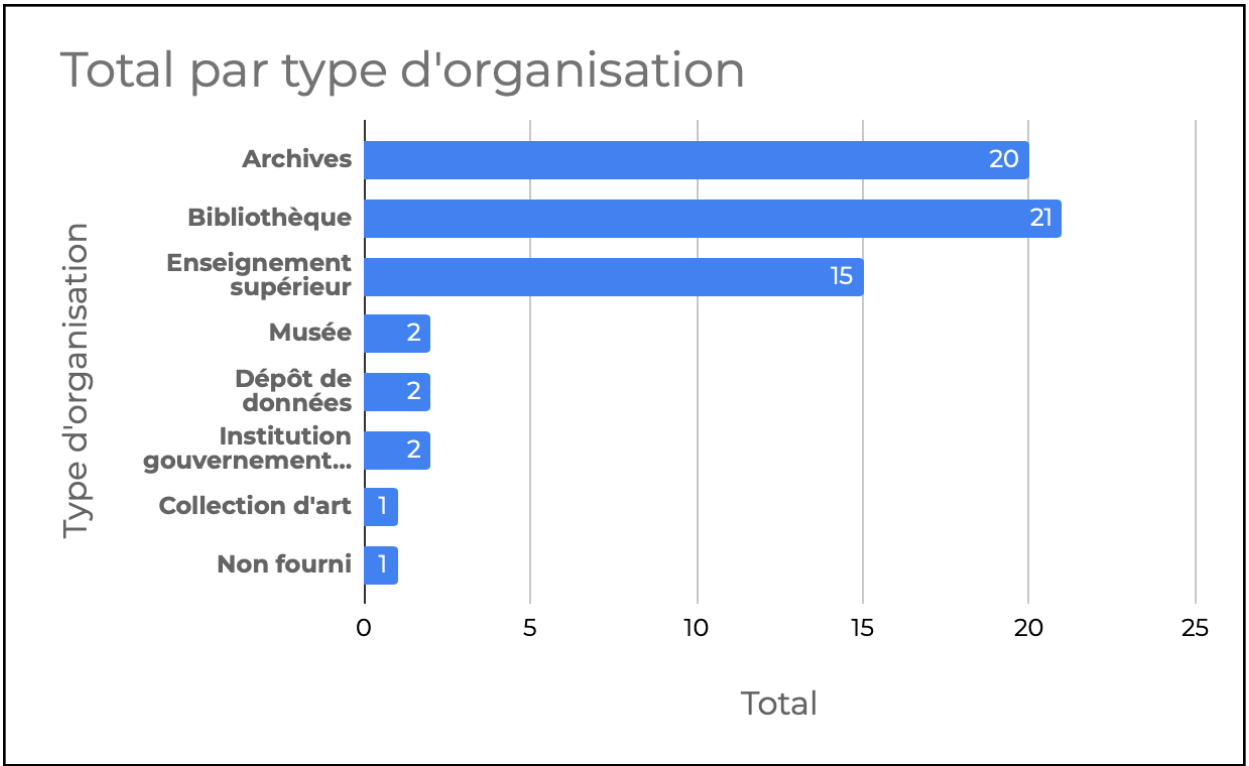

Figure 2 : Total par type d'organisation

Si une soumission spécifiait un type d'archives ou de bibliothèque (p. ex., des archives communautaires ou une bibliothèque universitaire), celles-ci étaient regroupées sous bibliothèques ou archives.

La majorité des soumissions ont indiqué que le contenu total évalué pour l'exercice d'évaluation comparative se situait entre 1 et 99 To (36).

Total du contenu évalué	**Total (To)**
Petite (1-99 To)	36
Moyenne (100-249 To)	2
Grande (250+ To)	4
Sans donnée	5

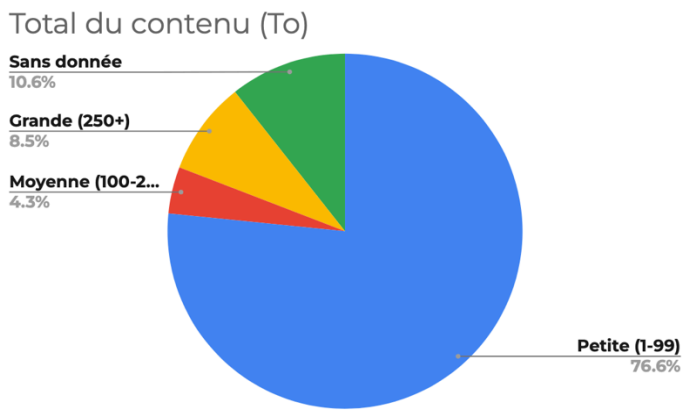

Figure 3 : Total des téraoctets évalués

Le matériel né numérique a été cité le plus (39) dans la catégorie type de contenu évalué, suivi de près par le contenu numérisé (34) et la collection AV numérisée (32). Les types de contenu dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous sont listés dans le modèle d'évaluation de la RAM DPC, tandis que les types de contenu dans la colonne de droite ont été ajoutés par les répondants.

Type de contenu	Total	Type de contenu	Total
Matériel né numérique	39	Bases de données	1
Matériel numérisé	34	Objet d'art numérisé	1
Collection AV numérisée	32	Histoires orales	1
Courriels	12	Objets numérisés	1
Thèses électroniques	16	Publications savantes	1
Données de recherche	14	Revues électroniques	2
Sites web	19	Ressources électroniques	1
Livres électroniques	3	Non fourni	1

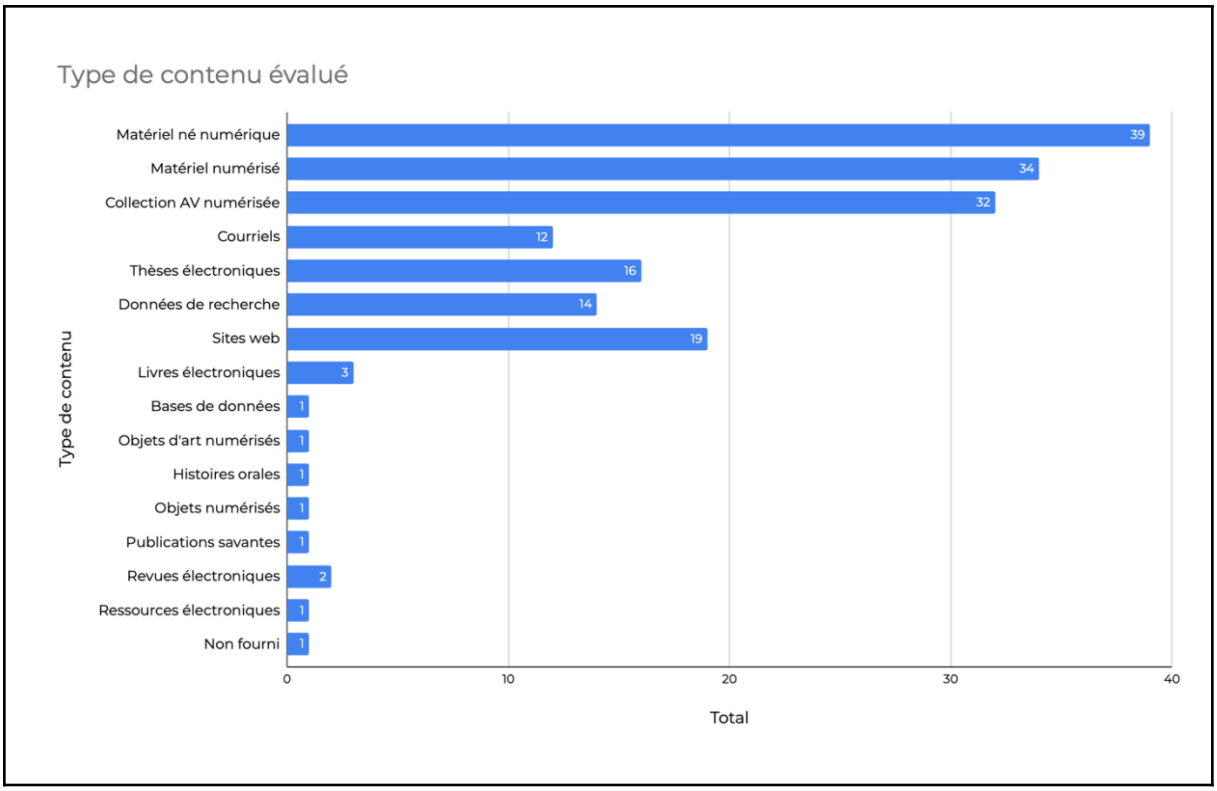

Figure 4 : Types de contenu évalué

Les soumissions ont été reçues principalement de l'Ontario (7) et du Québec (6). La majorité des régions, à l'exception du Nord du Canada, sont représentées dans les résultats.

Région	Résultats
Atlantique	2
Nord	0
Ontario	7
Pacifique	3
Prairies	2
Québec	6
Non fourni	7

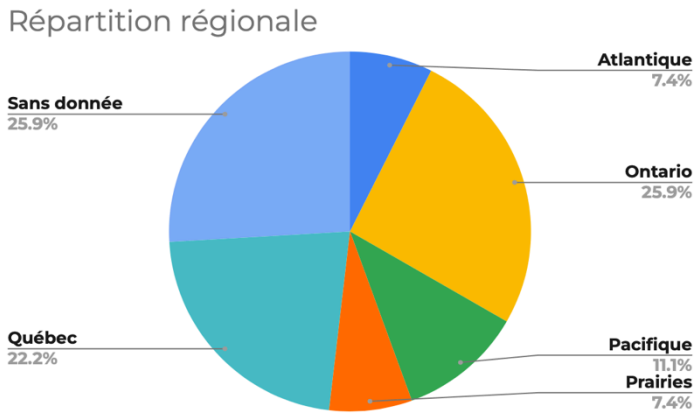

Figure 5 : Répartition régionale par région
Données disponibles seulement pour la phase communauté

Les régions correspondent aux provinces/territoires comme suit :

- Atlantique – Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador
- Nord – Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut
- Ontario – Province de l'Ontario
- Québec – Province du Québec
- Prairies – Manitoba, Saskatchewan et Alberta
- Pacifique – Colombie-Britannique

Capacités

Le tableau offre un aperçu des moyennes des niveaux actuels et cibles pour chaque capacité du DPC RAM, ainsi que de l'écart entre la moyenne actuelle et cible. Le tableau inclut également le nombre de niveaux individuels pour chaque capacité actuelle et cible.

Section RAM	Niveau actuel moyen	Niveau moyen ciblé	Écart moyen
A. Viabilité de l'organisation	**1,96** 1 – Conscience faible 13 – Conscience 20 – Gestion minimale 13 – Gestion standard 0 – Gestion optimisée	**3,02** 9 – Gestion minimale 28 – Gestion standard 10 – Gestion optimisée	**1,06**
B. Politique et stratégie	**1,76** 2 – Conscience faible 30 – Conscience 27 – Gestion minimale 14 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	**2,85** 15 – Gestion minimale 24 – Gestion standard 8 – Gestion optimisée	**1,09**
C. Bases légales et éthiques	**2,17** 1 – Conscience faible 5 – Conscience 43 – Gestion minimale 16 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	**2,91** 1 – Conscience 8 – Gestion minimale 31 – Gestion standard 6 – Gestion optimisée	**0,74**
D. Ressources informatiques	**2,11** 3 – Conscience faible 7 – Conscience 20 – Gestion minimale 16 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	**2,83** 3 – Conscience 7 – Gestion minimale 31 – Gestion standard 5 – Gestion optimisée	**0,72**
E. Amélioration continue	**1,72** 1 – Conscience faible 18 – Conscience 21 – Gestion minimale 7 – Gestion standard 0 – Gestion optimisée	**2,77** 15 – Gestion minimale 28 – Gestion standard 4 – Gestion optimisée	**1,05**
F. Communauté	**2,62** 1 – Conscience faible 6 – Conscience 12 – Gestion minimale 19 – Gestion standard 9 – Gestion optimisée	**3,17** 8 – Gestion minimale 23 – Gestion standard 16 – Gestion optimisée	**0,55**
G. Collecte, transfert et versement	**1,91** 2 – Conscience faible	**2,77** 1 – Conscience	**0,86**

Section RAM	Niveau actuel moyen	Niveau moyen ciblé	Écart moyen
	12 – Conscience 22 – Gestion minimale 10 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	14 – Gestion minimale 24 – Gestion standard 7 – Gestion optimisée	
H. Préservation du train de bits	**1,89** 2 – Conscience faible 15 – Conscience 18 – Gestion minimale 10 – Gestion standard 2 – Gestion optimisée	**2,81** 1 – Conscience 15 – Gestion minimale 23 – Gestion standard 8 – Gestion optimisée	**0,92**
I. Préservation des contenus	**1,85** 0 – Conscience faible 12 – Conscience 25 – Gestion minimale 7 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	**2,77** 1 – Conscience 21 – Gestion minimale 16 – Gestion standard 10 – Gestion optimisée	**0,92**
J. Gestion des métadonnées	**1,96** 1 – Conscience faible 17 – Conscience 14 – Gestion minimale 13 – Gestion standard 2 – Gestion optimisée	**3,00** 1 – Conscience 12 – Gestion minimale 19 – Gestion standard 14 – Gestion optimisée	**1,04**
K. Recherche et accès	**2,11** 2 – Conscience faible 8 – Conscience 21 – Gestion minimale 15 – Gestion standard 1 – Gestion optimisée	**2,91** 1 – Conscience faible 1 – Conscience 9 – Gestion minimale 26 – Gestion standard 10 – Gestion optimisée	**0,8**

Figure : Moyenne actuelle et moyenne ciblée

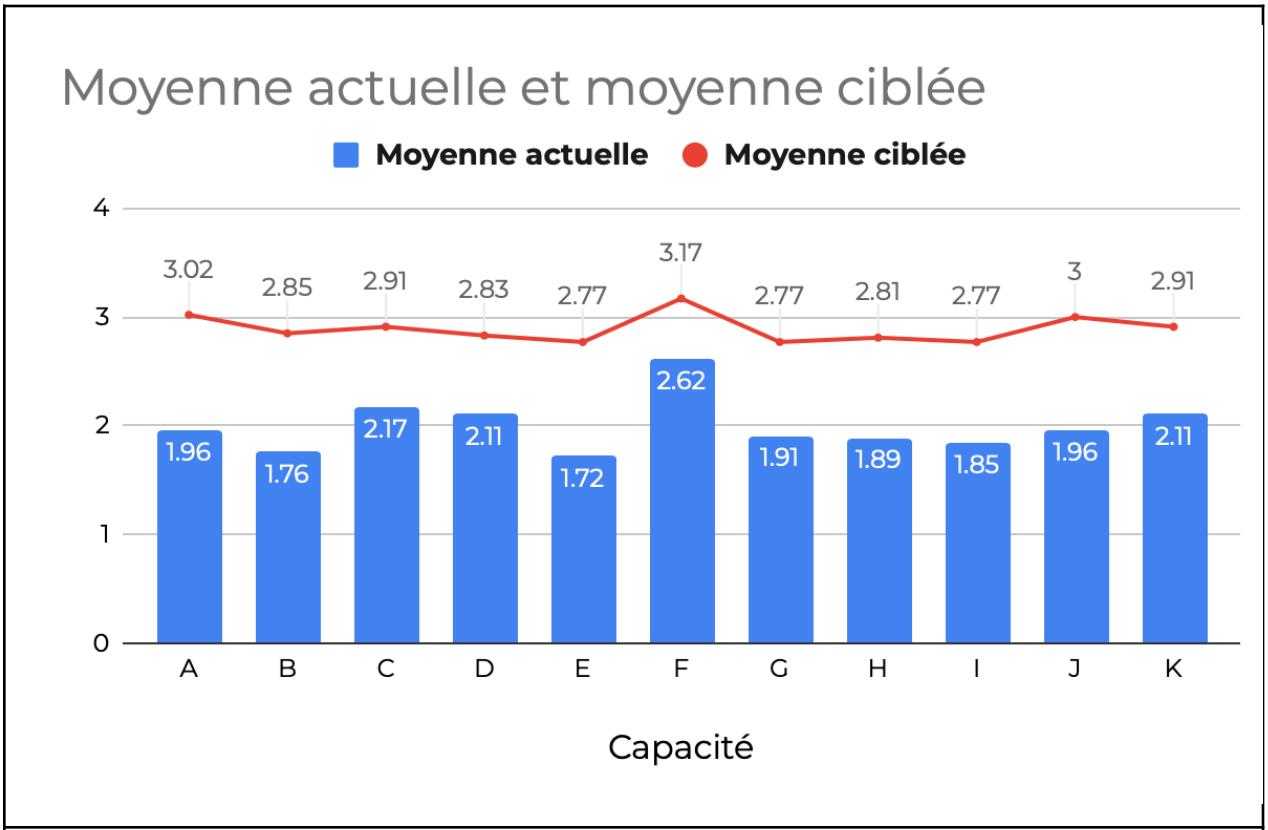

Figure 6 : Moyennes actuelles et moyennes ciblées pour la capacité

Figure : Niveau actuel par critère

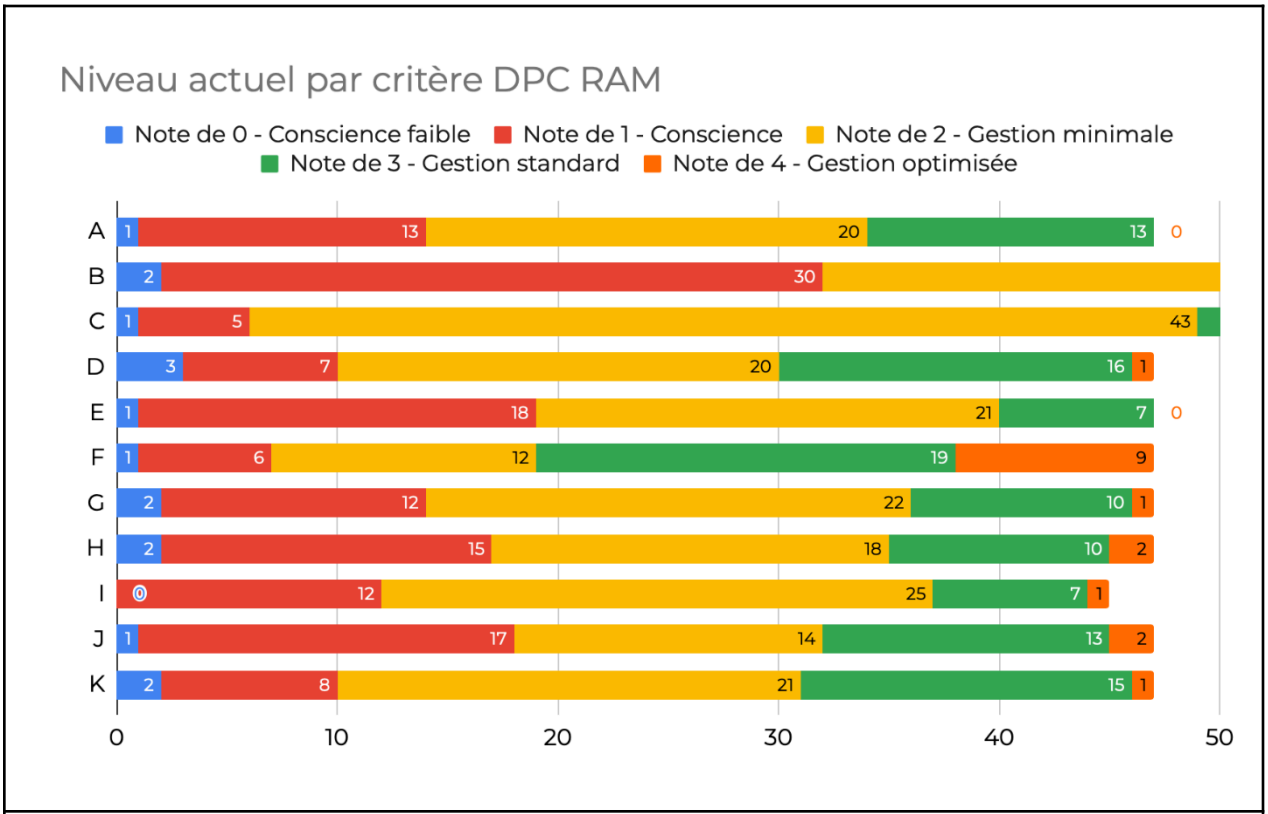

Figure 7 : Niveau actuel par critère DPC RAM

Figure : Niveau ciblé par critère

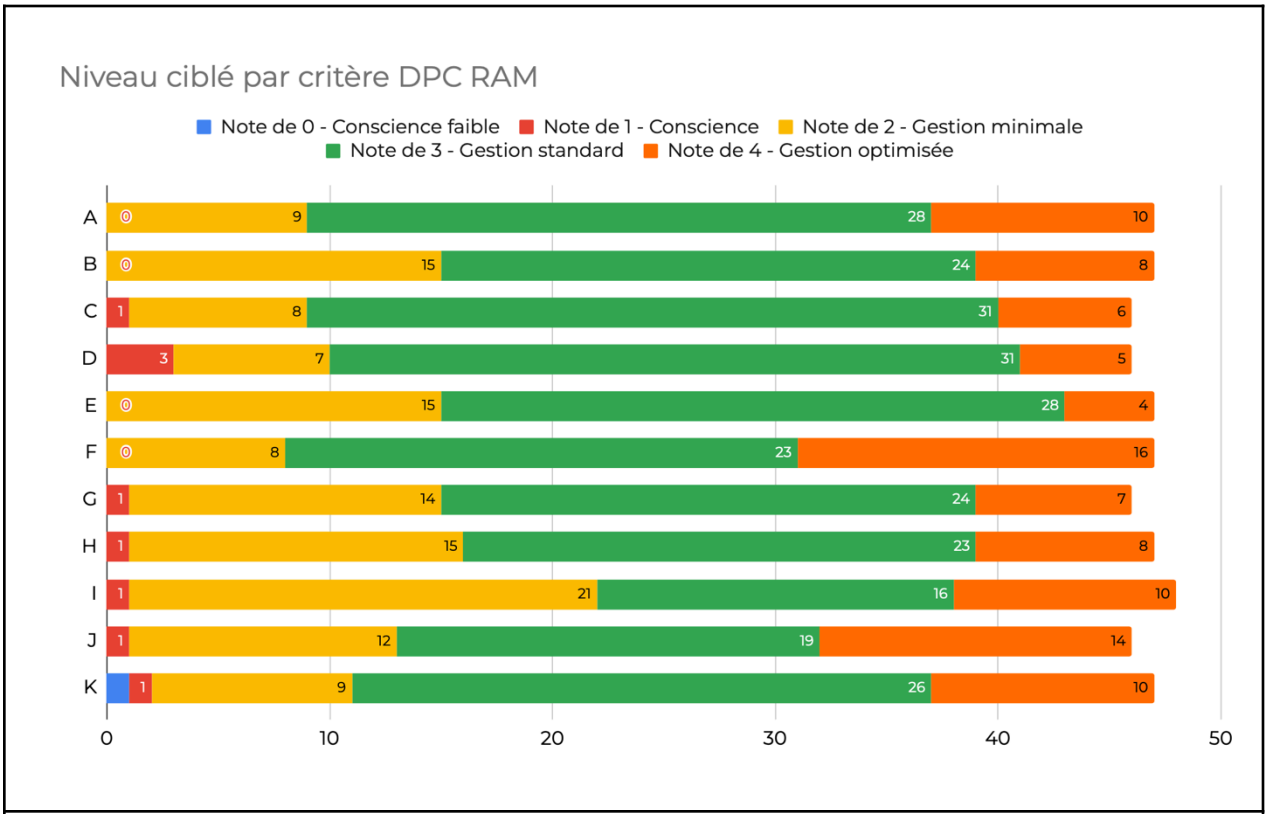

Figure 8 : Niveau ciblé par critère DPC RAM

Thèmes principaux

A. Viabilité de l'organisation : Gouvernance, structure organisationnelle, dotation en personnel et en ressources des activités de préservation numérique.

Niveau actuel : Plus de 70 % des répondants indiquent que la haute direction de leur organisation est consciente de l'importance de la préservation numérique, mais qu'un engagement accru et des engagements formels sont généralement nécessaires. Un peu plus de 50 % des répondants déclarent ne pas disposer de ressources suffisantes pour soutenir les activités de préservation numérique, beaucoup notant un manque de budget dédié, un financement limité dans le temps et un effectif insuffisant.

Niveau ciblé : Plus de 87 % des répondants visent un niveau cible plus élevé dans ce domaine, ce qui en fait le plus ciblé pour amélioration. Près de la moitié des répondants prévoient de mener des actions de formation et sensibilisation pour atteindre leur cible pour ce critère, notamment en obtenant ou formalisant des

engagements de la part de la haute direction, et en augmentant l'engagement et la sensibilisation à la préservation numérique au sein de leur organisation. La plupart des participants mentionnent l'obtention d'un financement supplémentaire ou dédié à la préservation numérique, et seize répondants visent spécifiquement à augmenter le personnel ou à sécuriser des responsables dédiés à la préservation numérique.

B. Politique et stratégie : Politiques, stratégies et procédures qui régissent le fonctionnement et la gestion des archives numériques.

Niveau actuel : Plus de la moitié des répondants ont déjà travaillé ou sont en train de développer une politique ou une stratégie de préservation numérique. D'autres mentionnent que la préservation numérique est soutenue par d'autres politiques, telles que les politiques de collections ou d'accès, et plusieurs notent qu'un meilleur alignement avec d'autres domaines stratégiques et politiques est nécessaire. Les flux de travail et les procédures pour mettre en œuvre ces politiques sont en différents stades de développement et, bien que la documentation des flux de travail et des procédures existe généralement, elle est souvent incomplète, incohérente, dispersée ou obsolète.

Niveau ciblé : Les réponses identifient un besoin d'amélioration dans ce domaine, 85 % des répondants visant un niveau cible plus élevé. Pour atteindre leur niveau cible, dix-neuf répondants visent à élaborer une politique de préservation numérique, tandis que seize prévoient de revoir leurs politiques existantes de préservation et d'autres associées pour détecter les lacunes et l'alignement, plusieurs mentionnant l'intégration de la préservation numérique dans les politiques associées. La plupart des répondants prévoient d'élaborer ou de revoir les flux de travail, les procédures et la documentation.

C. Bases légales et éthiques : Gestion des droits et responsabilités juridiques, sociaux et culturels, respect de la réglementation applicable et adhésion aux codes d'éthique liés à la collecte, à la préservation et à la fourniture d'accès aux contenus numériques.

Niveau actuel : Les droits et responsabilités juridiques et éthiques sont généralement bien compris et gérés via des politiques, accords, modèles, flux de travail et processus. De nombreux répondants déclarent avoir accès à l'expertise et aux conseils au sein de leur organisation. Dix répondants mentionnent la sensibilisation et le travail autour des droits autochtones, et sept évoquent des préoccupations concernant l'accessibilité. Les lacunes notées dans ce domaine incluent le recours à des processus ad hoc ou réactifs, un manque de documentation et un manque de procédures systématiques et évolutives.

Niveau ciblé : Pour atteindre leur niveau cible, vingt répondants prévoient de développer ou de standardiser davantage les flux de travail, les processus et la documentation afin de renforcer les capacités dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les restrictions d'accès et d'utilisation, l'information sensible et l'évaluation des risques. Près d'un tiers des répondants visent à améliorer l'accessibilité de leurs documents et systèmes. Plusieurs prévoient de dialoguer avec la communauté sur des questions éthiques ou de formaliser des engagements sur des questions éthiques, telles que la souveraineté des données autochtones et les considérations environnementales.

D. Ressources informatiques : Capacités des technologies de l'information à soutenir les activités de préservation numérique.

Niveau actuel : La plupart des organisations ont accès à un certain support informatique pour les activités de préservation numérique; seuls cinq répondants déclarent n'avoir aucun support ou un support minimal. La maintenance régulière des systèmes, y compris les correctifs et mises à jour, est mentionnée par treize répondants. Un peu moins de la moitié des répondants déclarent avoir accès à une forme quelconque de systèmes et d'outils liés à la préservation numérique, et seize mentionnent recourir à des prestataires de services tiers pour les composants de leur infrastructure de préservation numérique. Les défis courants incluent le manque de compréhension du personnel informatique de la préservation numérique ou de son rôle dans celle-ci, un manque de documentation des rôles et responsabilités liés à la préservation numérique pour les partenaires internes et externes, ainsi que la capacité limitée du personnel pour le support informatique.

Niveau ciblé : La documentation est mise en avant comme un domaine clé d'amélioration, environ la moitié des répondants visant à développer ou améliorer la documentation de leurs systèmes informatiques, de leurs contrats et de leurs rôles et responsabilités. Plusieurs répondants souhaitent améliorer la coordination et la communication avec l'informatique et identifier les besoins informatiques actuels et futurs. Le développement ultérieur des outils, systèmes et infrastructures est également mentionné par de nombreux répondants.

E. Amélioration continue : Procédures permettant d'évaluer les ressources et capacités actuelles de préservation numérique, de définir des objectifs et de suivre les progrès réalisés.

Niveau actuel : Presque tous les répondants sont conscients de l'importance de l'évaluation et de la fixation d'objectifs, cependant, peu d'entre eux ont systématiquement évalué ou documenté leurs capacités avant cette évaluation. Alors que cinq organisations rapportent avoir effectué des évaluations comparatives

antérieures, treize affirment qu'il s'agit de leur premier exercice. Beaucoup sont au courant de leurs capacités actuelles et des domaines d'amélioration, et plusieurs ont défini des objectifs et des feuilles de route.

Niveau ciblé : Plus d'un tiers des répondants souhaitent répéter cette évaluation régulièrement. Beaucoup de répondants prévoient de fixer des objectifs pour combler les lacunes identifiées lors de cette évaluation, y compris des mécanismes de suivi des progrès. L'élaboration ou la formalisation d'une feuille de route a été évoquée par 19 répondants.

F. Communauté : Engagement vis-à-vis de la communauté professionnelle et contribution à celle-ci.

Niveau actuel : C'est le domaine le plus fort dans l'ensemble, presque tous les répondants déclarant un engagement actif avec la communauté de la préservation numérique. Plus de 55 % des répondants participent à diverses communautés et comités formels et informels qui opèrent aux niveaux consortial, provincial, régional, national et international. Beaucoup de répondants déclarent avoir participé à des formations à la préservation numérique, telles que des ateliers, webinaires et conférences, et plusieurs affirment partager leurs connaissances avec la communauté. L'engagement communautaire est une fonction et une force organisationnelle centrale, soutenue par la direction et, dans certains cas, formalisée par des politiques pour plusieurs répondants. Enfin, trois répondants sont membres de la Digital Preservation Coalition.

Niveau ciblé : Cette capacité est la moins ciblée pour l'amélioration, environ la moitié des répondants cherchant à augmenter leur niveau d'engagement, et l'autre moitié cherchant à maintenir leur niveau actuel. Les objectifs des répondants incluent l'intégration de nouveaux réseaux, l'augmentation de la participation et du leadership dans les groupes ou initiatives, et le partage des connaissances avec la communauté. Plusieurs répondants prévoient de plaider pour un soutien continu ou formalisé à l'engagement communautaire.

G. Collecte, transfert et versement : Procédures de collecte ou de transfert de contenu et de leur versement dans un dépôt d'archives numériques.

Niveau actuel : La majorité des répondants déclarent avoir des processus en place pour la collecte, le transfert et le versement, bien que beaucoup décrivent des lacunes dans la documentation et des pratiques incohérentes selon le type de contenu. Un petit nombre d'institutions rapporte des flux de travail mûrs et quelques-unes rapportent avoir des processus d'ingestion automatisés ou partiellement automatisés. Dix institutions rapportent avoir effectué des vérifications de transfert et de contrôle

de l'intégrité, et huit spécifient avoir un poste de travail dédié pour effectuer les activités liées à l'acquisition, au transfert et à l'ingestion.

Les relations et les conseils pour les personnes donatrices, déposantes et créatrices de documents varient; certains répondants notent un manque de communication avec les déposants, d'autres décrivent des pratiques de communication et des documents plus solides et plus continus.

Niveau ciblé : Plus de 70 % des répondants visent un niveau supérieur dans ce domaine, et développer une documentation ou améliorer la documentation existante pour les processus d'ingestion est l'un des besoins les plus fréquemment signalés. L'intégration de processus d'ingestion automatisés ou partiellement automatisés intéresse plusieurs répondants, et il existe également plusieurs références aux besoins techniques, tels qu'un espace de travail dédié à la réalisation des activités de préservation numérique ainsi que des besoins généraux en logiciels et matériels. La vérification des transferts et la vérification de l'intégrité ont également été listées parmi les besoins cibles des répondants.

Les relations avec les parties prenantes, y compris la communication et les conseils pour les personnes donatrices, déposantes et créatrices de documents, sont fréquemment mentionnées par les répondants comme l'un des éléments nécessaires pour atteindre leur niveau cible souhaité. Les processus d'évaluation et de réévaluation sont également des domaines d'intérêt notés.

H. Préservation du train de bits : Procédures visant à garantir le stockage et l'intégrité du contenu numérique à préserver.

Niveau actuel : Environ la moitié des répondants ont décrit l'accès à un certain niveau de stockage dédié à la préservation numérique. Cela inclut une poignée de répondants ayant accès à un stockage de préservation de base, tandis qu'un nombre légèrement plus élevé décrit une redondance par réplication et distribution géographique. Un peu plus de la moitié des répondants utilisent des sommes de contrôle dans une certaine mesure, bien que plusieurs répondants notent que les processus d'intégrité sont appliqués de manière incohérente. Quelques répondants font référence à l'enregistrement de l'emplacement de leur contenu dans un registre d'actifs numériques, ou à des travaux récents visant à en développer un.

Niveau ciblé : Plus de 70 % des répondants visent une amélioration dans ce domaine. Un peu plus de la moitié des répondants identifient la nécessité d'un certain degré de vérification de l'intégrité et de réplication du contenu pour atteindre leur niveau cible. Plusieurs répondants prévoient de créer ou d'améliorer un registre des actifs

numériques pour soutenir la gestion des actifs, et plusieurs prévoient de réaliser des évaluations pour évaluer les risques de stockage et les stratégies d'atténuation.

I. Préservation du contenu : Procédures visant à préserver le sens, l'accessibilité, l'utilisabilité et les fonctionnalités des contenus numériques dans le temps.

Niveau actuel : De nombreux répondants rapportent que des vérifications et processus de base pour la préservation du contenu sont en place, bien que plusieurs notent qu'ils ne sont pas appliqués de manière systématique. L'identification du format de fichier est mentionnée par 34 % des répondants, et la normalisation ou la migration par 19 %. Quelques répondants rapportent uniquement la validation des fichiers. Plusieurs répondants précisent que les processus sont effectués systématiquement une fois infiltrés dans un système de préservation numérique. Un petit nombre de répondants rapporte que les besoins des utilisateurs en matière de préservation du contenu n'ont pas été identifiés.

Niveau ciblé : De nombreux répondants mentionnent explicitement les capacités de gestion des formats de fichiers comme un objectif d'amélioration, treize répondants visant à améliorer leur compréhension des formats de fichiers et à identifier proactivement les formats à risque, et quelques-uns prévoyant de développer un registre ou un inventaire de formats de fichiers. Plusieurs organisations prévoient également de développer et formaliser des flux de travail de préservation de contenu, de surveiller les actions de préservation de manière plus cohérente ou de documenter les dépendances techniques. Quelques répondants précisent que la mise en œuvre prévue d'un système de préservation les aidera à répondre à leurs besoins cibles en matière de préservation de contenu. Une poignée de répondants vise à identifier les besoins des utilisateurs en matière de préservation de contenu.

J. Gestion des métadonnées : Procédures visant à créer et à maintenir des métadonnées suffisantes pour garantir la préservation, la recherche et l'utilisation des contenus numériques préservés.

Niveau actuel : Un peu plus de 36 % des répondants indiquent que des normes et schémas de métadonnées sont implémentés. Les types de métadonnées les plus souvent mentionnés sont les métadonnées descriptives, les identifiants pérennes (PID) et les métadonnées de préservation, plusieurs répondants notant que les métadonnées de préservation sont capturées à l'ingestion. Plusieurs répondants rapportent maintenir des directives pour les métadonnées, et quelques-uns rapportent un examen régulier ou une amélioration continue des normes de métadonnées. Un petit nombre de répondants mentionne la collaboration avec des communautés marginalisées ou autochtones pour la création et la description des métadonnées.

Niveau ciblé : Plus de 75 % des répondants visent à améliorer leur niveau actuel. Treize répondants souhaitent améliorer leur gestion globale des métadonnées, notamment en définissant des pratiques plus systématiques et cohérentes, et huit répondants souhaitent spécifiquement développer ou améliorer leurs métadonnées de préservation. Plusieurs répondants prévoient également d'adopter et de mettre en œuvre de manière cohérente des vocabulaires contrôlés et des PID. Un petit nombre de répondants souhaite consulter sur la description du contenu des communautés marginalisées ou autochtones.

K. Recherche et accès : Procédures visant à permettre la recherche des contenus numériques et à fournir un accès aux utilisateurs.

Niveau actuel : Plus de 53 % des organisations déclarent disposer de mécanismes d'accès de base, mais plusieurs répondants notent des approches d'accès incohérentes. Les méthodes rapportées pour fournir l'accès incluent l'accès sur site, l'accès médié et l'accès à distance. Un peu moins de 30 % des répondants signalent des mécanismes de recherche de base ou limités, et un peu moins de fonctionnalités de recherche. Un certain nombre de répondants déclarent ne pas disposer d'un système d'accès en ligne. Plusieurs répondants mentionnent l'accès pour les utilisateurs en situation de handicap, dont la plupart déclarent que l'accessibilité doit être améliorée, et un petit nombre indique que leurs systèmes sont conformes aux meilleures pratiques.

Niveau ciblé : Dix-sept répondants discutent des actions visant à améliorer l'accessibilité, ce qui en fait l'objectif d'amélioration le plus mentionné dans ce domaine. Les actions spécifiques incluent la réalisation d'évaluations, la fourniture d'information pertinente aux utilisateurs finaux, le travail supplémentaire autour des formats accessibles et la consultation auprès des utilisateurs. Huit répondants prévoient également d'améliorer le suivi de leurs statistiques d'utilisation. Plusieurs répondants visent à améliorer globalement la recherche ou l'accès à leurs collections grâce au développement de procédures, à l'amélioration des métadonnées et au développement d'infrastructures techniques.

Prochaines étapes

Parallèlement à ce rapport, le GTPN de l'ABRC organise des appels communautaires bilingues pour partager les résultats du projet national d'évaluation comparative DPC RAM. À travers ces discussions avec la communauté canadienne de préservation numérique, le GTPN recueillera des contributions pour formuler des

recommandations à l'ABRC sur la meilleure manière de soutenir les besoins identifiés par les organisations dans leurs évaluations.

Conclusion

Ce projet a réussi à atteindre son objectif de brosser un portrait national des capacités de préservation numérique au Canada. Ce rapport identifie et résume les tendances, les forces, les lacunes et les domaines de développement futur au sein de la communauté canadienne de la préservation numérique. Le projet a également offert aux organisations participantes l'occasion d'évaluer leurs propres pratiques de préservation numérique, dont beaucoup ont déclaré le faire pour la première fois. À notre connaissance, ce projet est le premier exercice d'évaluation comparative à l'échelle nationale mené à l'aide du DPC RAM. Nous espérons que la méthodologie et les résultats décrits dans ce rapport seront utiles à d'autres groupes souhaitant évaluer les capacités de préservation numérique à grande échelle.

Remerciements

Les autrices et auteurs tiennent à remercier les répondants qui ont pris le temps de compléter et de soumettre leurs évaluations. Nous souhaitons également remercier Anna Perricci et Eleanor O'Leary de la Digital Preservation Coalition pour leur contribution en temps et expertise aux volets de sensibilisation et d'analyse des données du projet. Un grand merci également à Elizabeth Kalbfleisch et Taleen Aktorosian de l'ABRC pour leur aide à coordonner les évènements et les communications liés au projet. Enfin, nous souhaitons remercier les membres de l'ensemble du GTPN pour leur contribution inestimable tout au long du projet.

Annexes

Annexe 1 : Membres du sous-comité

- Kenton Good – Université de l'Alberta
- Sarah Lake – coprésidente, Université Concordia et agente de programme en visite de l'ABRC pour la préservation numérique
- James MacGregor – Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)
- Y. G. Rancourt – Council of Prairies and Pacific University Libraries (COPPUL)
- Julie Shi – Scholars Portal, Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario
- Amanda Tomé – coprésidente, Alliance de recherche numérique du Canada

Annexe 2 : Ressources créées

L'annexe présente la liste des ressources créées dans le cadre du projet national d'évaluation comparative DPC RAM.

- Guide de démarrage
- Directives pour la soumission
- Diapositives de lancement
- Enregistrement de la Digital Preservation Coalition
- Exemples d'évaluations complétées
- Modèle anonymisé

Annexe 3 : Résultats du lancement

Un sondage Menti-Meter a été utilisé lors des évènements de lancement pour mesurer la familiarité des participants avec le DPC RAM et l'évaluation comparative en général.

Les résultats présentés dans le tableau sont les résultats combinés entre les séances en français et en anglais, tant pour la phase pilote que pour la phase communautaire élargie du projet.

Question 1 : Votre institution a-t-elle effectué l'évaluation du DCP RAM?

Oui	Oui, sans implication	Non	Incertain
27	2*	51	4

*Posée seulement lors du lancement pour la communauté élargie

Question 2 : Votre institution a-t-elle mené une évaluation comparative de votre programme de préservation numérique au moyen d'un autre modèle d'évaluation?

Oui	Non	Incertain
14	48	9

Question 3 : Si vous n'avez pas mené une évaluation comparative, qu'est-ce qui vous a empêché de le faire?

Les thèmes les plus récurrents comprennent :

- Pas assez de temps
- Manque de ressources/personnel
- Manque d'expertise
- Manque de soutien/sensibilisation

Question 4 : Si vous avez mené une évaluation comparative, à quelle fréquence révisez-vous les résultats pour mesurer le progrès?

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Autre*
3	0	2	0	3	18

*Autre comprend « intervalle irrégulier » et « cela n'a été fait qu'une seule fois ».

Question 5 : De quel soutien avez-vous besoin pour mener l'exercice d'évaluation comparative?

Les thèmes les plus récurrents comprennent :

- Prévoir le temps de le faire
- Accompagnement et ressources
- Soutien de la direction